



Le 28 novembre 2024

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
(Article L 2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil municipal se réunira le mercredi 04 décembre 2024 à 19h30 en Mairie
La publicité de la séance sera assurée via une retransmission sur la page Facebook de la commune.

ORDRE DU JOUR :

1. Désignation du secrétaire de séance.
2. Approbation du compte rendu de la séance du 30 octobre 2024.
3. Compte rendu des décisions prises en vertu de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
4. Approbation du dossier de demande de subvention auprès du Département au titre de l'enveloppe territorialisée pour la requalification du complexe sportif des Fraries et la création de vestiaires mutualisés
5. Demande de subvention dans le cadre du fonds de solidarité du Conseil départemental de la Loire, enveloppe de solidarité, pour l'aménagement de la place du Puits
6. Révision libre des attributions de compensation de la commune en fonctionnement et en investissement
7. Aménagement Rue de la Plagne (OP23997) - Eclairage public
8. Aménagement Place du Puits (OP28228) - Eclairage public
9. Convention de servitude avec le SIEL – Territoire d'énergie de la Loire pour ouvrages de distribution de l'électricité
10. Adhésion à la convention de participation prévoyance proposée par le CDG 42
11. Amélioration de l'attractivité du secteur de la petite enfance par une revalorisation salariale
12. Modification des conditions de recrutement et de rémunération des agents recenseurs pour les opérations de recensement de la population en 2025
13. Avenant à la convention d'adhésion 2023/2026 relative à rétablissement des dossiers CNRACL par le CDG42
14. Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable exercice 2023
15. Communication du rapport sur le prix et la qualité des services publics d'assainissement collectif et non collectif exercice 2023
16. Communication du rapport annuel 2023 de l'activité du service public « médiathèque municipale »
17. Attribution d'une subvention sur réalisation de projets au Comité de Jumelage
18. Remboursement à Monsieur le Maire pour des frais d'hôtel dans le cadre du congrès des Maires de France
19. Autorisation d'ouverture de crédits d'investissement 2025 pour le budget principal

20. Approbation de la décision budgétaire modificative n°3 au budget principal – exercice 2024
21. Approbation de la décision budgétaire modificative n° 1 au budget de la Maison de Santé – exercice 2024
22. Renouvellement de la convention avec le SIPG et le Centre social pour préciser les conditions de mise à disposition des locaux et les relations partenariales pour le Relais Petite Enfance Intercommunal (Relais assistantes maternelles) sur l'Antenne de Saint-Paul-en-Jarez
23. Modification des tarifs publics de la MTL applicables à compter du 1er janvier 2025

**Le Maire,
Kamel BOUCHOU**

